

15 RUE DU 14 JUILLET
B.P. 364
79003 NIORT CEDEX
(PARKING DE LA BRECHE)

TÉLÉPHONE : 05.49.24.03.83

E-mail général :
office.pineletassociés@notaires.fr

TARIFS PRATIQUES A L'ETUDE

S'agissant des actes soumis au Tarif des notaires, leur coût est identique sur le territoire national quel que soit le notaire en charge de l'opération. Tel est le cas en matière d'acquisition immobilière ou de certains actes de succession.

Le coût facturé au client comprend les taxes liées aux actes, les débours (formalités administratives facturées par le Trésor public et obligatoires pour permettre la signature de l'acte, par exemple la levée d'un état hypothécaire), l'émolument de l'étude (il s'agit de la rémunération en fonction de l'acte) et les émoluments de formalités (rémunération liée aux démarches propres à chaque dossier). Les émoluments d'acte et de formalités sont soumis à la TVA à 20% reversée à l'Etat.

Chaque dossier étant malgré tout unique, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Etude pour obtenir des précisions.

En dehors des actes soumis au Tarif, certaines démarches sont facturées par l'Etude de la manière suivante (hors débours et éventuels frais annexes facturés par des organismes tiers) :

Démarches particulières	Coût
Vie de la famille	
Aide à la rédaction d'un testament olographe simple	100 € TTC (hors enregistrement FCDDV)
Aide à la rédaction d'un testament olographe complexe	Sur devis
Etude patrimoniale	Sur devis
Succession	
Encaissement des prorata revenant à la succession (pensions de retraites, etc.)	Offert
Déblocage par l'office notarial des comptes bancaires en l'absence de conjoint survivant	Offert
Procuration	60 € TTC/procuration
Assistance dans un dossier de succession traité par un confrère	Sur devis

Pour règlement de toute somme supérieure à 3.000 € établir un virement



Ventes immobilières	
Honoraires de négociation	2.500 € HT + 3% HT du prix de vente
Procuration	60 € TTC/procuration
Droit commercial	
Cession de fonds de commerce	2% HT du prix de cession avec un minimum de 2.500 €
Rédaction de bail commercial	1 mois de loyer HT avec un minimum de 800 €
Droit des sociétés	
Constitution de SCI suivie d'un acte d'acquisition à l'étude (si apport numéraire, hors débours INPI/greffe et annonce légale)	600 € TTC
Constitution de SCI non suivie d'un acte (si apport numéraire, hors débours INPI/greffe et annonce légale)	900 € TTC
Constitution de SC (hors débours INPI/greffe et annonce légale)	780 € TTC
Constitution de SARL/SAS (si apport numéraire, hors débours INPI/greffe et annonce légale)	1.200 € TTC
Formalités de mise à jour des statuts	600 € TTC par formalité
Divers	
Demande d'état hypothécaire par l'office (hors coût du document)	36 € TTC
Justificatif de propriété (hors coût état hypothécaire)	60 € TTC